

si les membres de la commission sont nommés par le premier ministre et le chef de l'opposition, qui représentent les deux principaux partis politiques de notre pays, on soupçonnera l'existence d'esprit de parti. J'espère que sous peu quelqu'un nous donnera une définition précise de l'esprit de parti. Certaines personnes mal renseignées critiquent vivement le Parlement. Il est fort question à la Chambre d'esprit de parti et il est temps qu'on sache exactement de quoi il retourne.

Les députés ont grandement tort de s'opposer à la disposition de ce bill autorisant le premier ministre et le chef de l'opposition à faire des nominations, sous prétexte qu'on pourrait y voir l'esprit de parti. C'est donner une mauvaise idée du Parlement. Ceux qui laissent entendre que si les chefs des deux grands partis politiques sont autorisés à faire des nominations, on verra quelque chose de louche dans toute l'affaire, devraient songer que de là à conclure qu'il y a du mal partout il n'y a pas loin et qu'on en arrivera au point où l'on verra la nécessité de se débarrasser de tous les partis politique et même du Parlement.

Certains commentateurs de nouvelles expriment parfois pareilles idées, qui se résument, en dernière analyse, à la nécessité de supprimer le Parlement. Qu'y substitueraient-ils? Les députés doivent se montrer circonspects à ce sujet. Le premier ministre de notre pays, chef du parti libéral, jouit du respect du Parlement. Le chef de l'opposition, chef du parti conservateur dans notre pays, jouit du respect du Parlement. (*Exclamations*) Je ne croyais pas être en train de prononcer un discours assez véhément pour faire trembler la lumière en cette Chambre.

**L'hon. M. Pickersgill:** Le chemin de Damas!

**L'hon. M. Churchill:** Ces honorables représentants, à mon avis, jouissent du respect du Parlement. Au sujet de certaines questions, nous avons des divergences d'opinion très marquées, et pourquoi pas? Nous ne sommes pas des femmelettes. Le grand avantage du Parlement, c'est qu'il nous donne une occasion de répondre. Si nous avions la même chance ailleurs, nous serions tous très heureux. Certaines personnes nous critiquent, et les réponses éventuelles sont perdues quelque part à la page 36 d'un journal. Ici, nous avons la chance de nous défendre et nos débats sont parfois enflammés. Je pourrais contredire le ministre des Transports chaque jour à la Chambre...

**L'hon. M. Starr:** Mais vous vous en gardez bien.

**L'hon. M. Churchill:** Si. Il m'arrive d'être de son avis, une fois par semaine peut-être mais même si mon opinion diffère de celle

du ministre des Transports, à la Chambre, cela ne veut pas dire qu'il ne m'inspire pas de respect en tant que parlementaire et que gentilhomme. Nous avons le droit de différer d'opinion ici...

**M. Knowles:** Il se servira peut-être de cela lors des prochaines élections.

**L'hon. M. Churchill:** Cela m'est égal. Je l'ai invité à se porter candidat contre moi à Winnipeg, mais il semble vouloir demeurer à Terre-Neuve.

**L'hon. M. Pickersgill:** Je vous fais la même invitation.

**L'hon. M. Churchill:** Pour revenir à ce que je disais, j'affirme que les députés qui critiquent ce qu'ils appellent des luttes politiques entachées de parti pris critiquent par le fait même notre Parlement. Ils amoindrissent son rôle et ils font le jeu de gens qui veulent détruire cette institution. Je signale la chose à ceux qui ont tenu des propos de ce genre à la Chambre.

Il m'arrive souvent de ne pas voir les choses du même œil que l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre, qui a néanmoins acquis une grande expérience dans notre Parlement. Je pense que l'honorable député devrait réfléchir davantage sur ce point avant de dire comme il l'a fait ici, et de façon à ce que tout le pays le sache, que si nous donnons au chef du parti libéral et au chef du parti conservateur l'occasion de désigner des membres de cette commission, nous faisons naître dans l'esprit des gens l'idée d'un esprit politique partisan et que nous avons tort. J'estime que l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre devrait reviser sa position là-dessus. Ce pays a besoin de respect pour le Parlement, ce qui implique le respect dû aux chefs des deux grands partis. (*Exclamations*) Il est évident que certains parmi ceux qui siègent dans le coin gauche de la Chambre n'ont pas de respect pour le chef du parti libéral ou pour le chef du parti conservateur, mais il y a des millions de gens à travers le pays qui en ont, alors qu'eux ne peuvent compter que sur un très petit nombre de lieutenants. A mon avis, l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre devrait repenser sa thèse au lieu de soupçonner ces deux messieurs de se livrer à quelques menées clandestines si le privilège leur était accordé de nommer des membres à ces commissions.

Je pense qu'il jette du discrédit sur notre mode de gouvernement. Même si vous n'aimez pas les messieurs en cause, il vaut mieux accepter le fait qu'ils ont reçu leur mandat du peuple de ce pays et qu'ils doivent s'acquitter de leurs responsabilités. En ce faisant, vous